AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C2430
FR0000121881-FS0740

24 novembre 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

HAVAS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 novembre 2014, la société Parvus Asset Management (UK) LLP[1] (7 Clifford Street, Londres W1S 2FT, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 19 novembre 2014, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société HAVAS et détenir, pour le compte desdits fonds, 20 080 962 actions HAVAS représentant autant de droits de vote, soit 4,84% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions HAVAS sur le marché.

[1] La société Parvus Asset Management (UK) LLP agit en qualité d' «investment manager» pour le compte des fonds dont elle assure la gestion.
[2] Sur la base d'un capital composé de 414 531 567 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.